



KNX Basic : Mettre en œuvre une installation domotique basée sur le protocole KNX.

Durée
5 jours

 Structure de formation
Service
Commun de la Formation
Continue

Présentation

Le marché de la domotique en France représente sur l'année 2019 plus d'un milliard d'euros de dépenses directes, et cela ne risque pas de baisser avec l'appétence croissante du grand public pour les objets connectés, ainsi qu'avec les évolutions réglementaires de normes énergétiques dans le secteur de la construction. Or, le développement des solutions domotiques et des objets connectés nécessite d'avoir des professionnels formés et compétents. S'il existe aujourd'hui des formations diplômantes menant aux métiers de la domotique (BTS Fluides Energies Domotique, Licence Pro domotique, etc.) qui permettent d'acquérir des connaissances techniques et de mettre en place et vérifier la conformité des installations au regard des lois et décrets relatifs à l'environnement ou à la sécurité des biens et des personnes, celles-ci sont par nature généralistes et demandent à être complétées par la connaissance des protocoles propres à ce type de technologie et de matériels.

[🔗 Consulter la plaquette de la formation](#)

Les + de la formation

Axée sur une approche pratique (60 % du volume horaire est consacré à des travaux pratiques) en groupe réduit (12 participants maximum), le contenu de la Formation Courte Domotique répond au cahier des charges de l'organisation

«KNX international». Cette formation permet l'acquisition du premier niveau de qualification permettant d'être certifié KNX Partner dans la base de données internationale de l'organisme Bruxellois KNX Association.

Objectifs

À l'issue de cette formation, vous saurez maîtriser les concepts du système KNX :

- Règles de câblage d'un bus, connaissance du matériel
- Principes de communication entre appareils
- Programmation, mise en service et diagnostic d'une installation avec le logiciel ETS6

Savoir-faire et compétences

- Promouvoir le déploiement de solutions domotiques au travers du protocole KNX.
- Définir le matériel adapté pour répondre aux demandes fonctionnelles du client et pour respecter les règles de mise en œuvre en fonction de la nature du bâtiment.
- Comprendre et définir la topologie du bus de communication adaptée aux matériels mis en œuvre.
- Expliquer un problème technique et/ou partager des acquis avec d'autres professionnels Mettre en service le matériel mis en œuvre, paramétré et programmé.
- Évaluer le bon fonctionnement et la pérennité de la programmation.



- Identifier et corriger un dysfonctionnement.
- Créer et gérer la documentation technique ainsi que les sauvegardes obligatoires pour une installation domotique.

Organisation

Contrôle des connaissances

Examen théorique et pratique le dernier jour de formation.

Admission

Conditions d'admission

Sélection sur dossier

Modalités d'inscription

Pour candidater : Complétez la fiche de renseignement ([📎 téléchargeable ici](#)) accompagnée de votre CV à transmettre par mail à Mme Salomé Bessaih : [📧 salome.bessaih@umontpellier.fr](mailto:salome.bessaih@umontpellier.fr)

Public cible

Électriciens, techniciens, agents de maîtrise, ou tout autre personne ayant reçu une formation de base en électricité
Maîtrise de l'outil informatique en environnement Windows

Droits de scolarité

Frais de formation : 1 500 €

Infos pratiques

Contacts

Responsable Formation continue

Salome Bessaih

☎ 06 14 70 05 47

✉ salome.bessaih@umontpellier.fr

Établissement(s) partenaire(s)

IUT Montpellier-Sète

🔗 <https://iut-montpellier-sete.edu.umontpellier.fr/>

Lieu(x)

📍 Montpellier - IUT

En savoir plus

Le site du Service Formation Continue

🔗 <https://sfc.edu.umontpellier.fr/>

Vidéo de présentation de la Formation Continue

🔗 <https://video.umontpellier.fr/video/20063-le-service-formation-continue-de-luniversite-de-montpellier/>



Programme

Organisation

Prochaine session de formation pour 2026 :

- 19 au 23 janvier 2026
- Session en juillet 2026

40 heures de formation réparties en 5 jours avec :

- 16 heures de cours théoriques
- 24 heures de travaux pratiques (dont 5 heures d'examen)

[🔗 Consultez le programme en détail juste ici !](#)